

31 MAI 2018

Ajaccio, le

Direction de la Santé Publique et du Médico-Social

Affaire suivie par Josselin VINCENT

Tél : 04 95 51 99 66

Mél : josselin.vincent@ars.sante.fr

INDT 2A 1252

Références à rappeler :

Le directeur général de l'agence régionale de
santé de Corse

à

Monsieur le Directeur de la DREAL Corse
Service Risques, énergie, transports
19 cours Napoléon – CS 10 006
20 704 AJACCIO

Objet : ISDND Viggianello.

Réf : avis du 1^{er} février 2018

Par transmission électronique du 20 avril 2018, vous avez sollicité l'avis de mes services sur les compléments de dossiers apportés par le porteur du projet d'extension de l'installation de stockage de déchets non dangereux sur la commune de Viggianello.

Les réponses apportées dans ces compléments permettent de répondre aux interrogations soulevées dans mon avis du 1^{er} février 2018.

En conséquence, j'émetts un avis favorable au dossier présenté.

Le Directeur de la Santé Publique
et du Médico-Social,

Joseph MAGNAYACCA